

MAIRIE
DE
REPLONGES



Extrait du Registre
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de REPLONGES

Séance du 23 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de REPLONGES, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière du 16 mai 2025, et sous la présidence de Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES.

N° Délibération
D302025

Nombre de membres en
Exercice : 27
Présents : 22
Votants : 27
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

Présents : Monsieur Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES,
M. RETY Jean-Pierre – Mme ROBIN Pascale – M. GAULIN Christian –
Mme PACCAUD Christine – M. MONTERRAT Raphaël, Maires-Adjoints,
M. CHEVRET Pascal – Mme BLANC Dominique– Mme DESBROSSES Marie-
Claire – Mme BOIVIN Nadine – M. MONTERRAT Franck – M. ALBENQUE
Christophe – M RIGAUD Denis – M. GAILLARD Bruno – Mme BOZONNET
Nathalie – Mme DEGRANGE Valérie – Mme LOURD Mathilde –
M. MURE Julien – M. BERRY David – Mme BONNAT Laura – M. BATAILLARD
Kévin, Conseillers Municipaux.

Date de la convocation :
16/05/2025

Absents ayant donné pouvoir : – Mme RAVAT Ginette a donné pouvoir à M.
CHEVRET Pascal, Mme FONTIMPE Catherine a donné pouvoir à M. VERNOUX
Bertrand, M. NILLON Christophe a donné pouvoir à Mme PACCAUD Christine,
Mme PONCET Florence a donné pouvoir à M. RETY Jean-Pierre, Mme JOLY
Christelle a donné pouvoir à M. ALBENQUE Christophe

Arrivé en cours : M. DEVEYLE Alain arrivé à la 3^{ème} question

Secrétaire : M. BATAILLARD Kévin

Objet de la délibération : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR/DSIL AUPRES DE L'ETAT : REFECTION DE LA TOITURE ET INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES SALLE LIMORIN

Monsieur le Maire présente une estimation financière des travaux de réfection de la toiture et l'installation de panneaux photovoltaïques à la salle limorin. Afin de mettre en œuvre la réalisation de cet équipement public, Monsieur le Maire propose aux conseillers de solliciter une aide financière au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local ou du Fond Vert auprès de l'Etat.

Monsieur le Maire précise que le financement de ce projet provient des fonds propres de la collectivité, déduction faite des subventions.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

Sources	Libellé	Montant	Taux
Fonds propres		90 545.00 €	62 %
Emprunts			
Sous total autofinancement		90 545.00 €	
Union européenne			
Etat – DETR/DSIL	DETR/DSIL/Fond vert	43 840.00 €	30 %
Etat – autre			
Conseil Régional			
Conseil Départemental	Transition écologique	11 748.00 €	8 %
Fonds de concours CC			
Autres			
Sous total subventions *		55 588.00 €	38 %
TOTAL HT	Travaux toiture : 87 392 € + panneaux : 58 741 €	146 133.00 €	

*Dans la limite de 80%

Accusé de réception en préfecture
001-210103206-20250523-D302025-DE
Date de réception préfecture : 05/06/2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE le plan de financement prévisionnel ;
- SOLLICITE une aide au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR) ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) ou du Fond Vert auprès de l'Etat,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Pour copie délivrée conforme aux registres,
Replonges, le 03 juin 2025

 Le Maire de REPLONGES,
Bertrand VERNOUX